

L'opposition du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Mayenne démissionne en bloc

Ouest-France

Coup de théâtre lors du dernier conseil municipal de Saint-Jean-sur-Mayenne du jeudi 31 mars 2022. Claire Dazin, Denis Morvan, Frédéric Morin et Marlène Rousseau, les élus de la liste Saint-Jean autrement ont décidé de démissionner en bloc. Le maire a réagi à cette annonce.



De gauche à droite : Denis Morvan, Marlène Rousseau, Frédéric Morin et Claire Dazin, les quatre élus de la liste ayant terminé deuxième à l'élection municipale de 2020 qui ont démissionné du conseil municipal jeudi 31 mars 2022. | DENIS MORVAN

Publié le 01/04/2022 à 17h00

Le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Mayenne avait pourtant démarré sereinement ce jeudi 31 mars 2022. Mais ça, c'était avant le vote des comptes administratifs et la prise de parole de Denis Morvan, élu d'opposition.

Charge politique de l'opposition

[La tête de la liste Saint-Jean autrement](#), qui avait échoué à deux voix seulement face à la liste d'Olivier Barré aux municipales de 2020, a introduit : “Depuis de nombreux mois, je déplore au sein de cette assemblée que la commission finance ne se réunisse pas assez. Et lorsque nous nous sommes réunis, nous avons survolé le compte administratif en 15 minutes. Ceci pour déchiffrer, analyser, classer les éléments d'un bilan avoisinant

les 1, 5 millions d'euros et pour préparer le budget 2 022 qui va être présenté.”

Avant de charger tous azimuts le premier magistrat : “Nous constatons mois après mois que vous prenez quelques libertés avec la vérité, que vous ne respectez pas vos engagements, notamment en matière de coopération et de transparence avec les élus de la minorité et avec les citoyens. Quand nous vous interrogeons sur votre projet, et vos promesses électorales non tenues, c’est le creux qui sonne : aucune perspective concernant le commerce et aucune proposition structurante pour Saint-Jean [...]” “Nous faisons le constat amer que vous vous placez sans cesse en victime et que vous ne souhaitez pas la coopération. Vous n’avez jamais invité l’un de nous à occuper un poste au sein du bureau municipal. Cela nous semblait pourtant légitime, voire nécessaire pour respecter le choix des Saint-Jeannais et au regard du résultat que vous aviez vous-même qualifié d’étriqué, au soir de l’élection. Nous étions animés d’une réelle volonté de coconstruire ensemble un avenir pour Saint-Jean. Pour cela, nous attendions un projet, une méthode et un maître d’œuvre. Rien de tout cela n’existe. Le vide.”

À la suite de cette tirade, il a annoncé solennellement la démission collective des quatre élus de la liste qu’il avait menée en 2020. Et, à 20 h 45 précise, Claire Dazin, Denis Morvan, Frédéric Morin et Marlène Rousseau ont quitté la salle du conseil municipal.

Le maire répond

Olivier Barré, le maire, nous a donné son ressenti : “J’ai été surpris par la réaction des élus de la liste Saint-Jean autrement. Je ne comprends pas pourquoi ils ont voté les premières délibérations et ensuite pourquoi juste avant la délibération sur les comptes administratifs, ils ont demandé la parole et m’ont donné leur démission en main propre, démission que j’ai acceptée.” Il poursuit : “Après ce coup de théâtre, le conseil a continué, a délibéré et voté le budget 2 022.” Il ajoute : “L’objectif du maire et de son équipe est de gérer la commune dans l’intérêt public et de garder une santé financière saine dans ces moments d’incertitude. Les élus de la liste Saint-Jean autrement doivent être déçus de ne plus avoir de représentants au sein du conseil municipal.” Et conclut : “Le conseil municipal n’est pas une salle de spectacle !”

La commune étant peuplée de plus de 1 000 habitants, le Code électoral impose aux candidats venant immédiatement sur la liste des élus démissionnaires de les remplacer. Vont-ils également démissionner ? « **Aucune consigne n’a été et ne sera donnée aux colistiers** », a assuré Denis Morvan. Réponse dans les prochains jours.

Mercredi 6 avril 2022, à 20 h 30 à la petite salle de l’Aquarelle une rencontre avec les Saint-Jeannais désireux d’échanger est proposée par la liste Saint-Jean autrement.